

2023, FIBRE POUR TOUS !

100% de la Haute-Saône sera fibrée fin 2023, deux ans avant l'objectif national fixé à l'horizon 2025. C'est dans ce but que le Conseil départemental a créé en 2013, avec les Communautés de communes, le syndicat mixte Haute-Saône Numérique (HSN). Depuis 2021, les infrastructures nécessaires au déploiement de la fibre optique sont financées et construites par Haute-Saône Fibre, dans le cadre d'une délégation de service public signée avec Orange Concessions.

HAUTE-SAÔNE FIBRE (HSF)

Dans le cadre d'une délégation de Service Public, Haute-Saône Numérique a confié à Haute-Saône Fibre la mission de financer, concevoir, construire et exploiter le réseau de fibre optique en le rendant accessible aux Fournisseurs d'Accès Internet (FAI).

La carte ci-après indique la position des Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et Sous-Répartiteurs Optiques (SRO) sur le territoire, véritables centres névralgiques du réseau fibre départemental.

-  NŒUDS DE RACCORDEMENT OPTIQUE (NRO)
-  SOUS-RÉPARTITEURS OPTIQUES (SRO)
-  ZONES DESSERVIES PAR LE RÉSEAU HSN
-  ZONE AMII

LA ZONE AMII

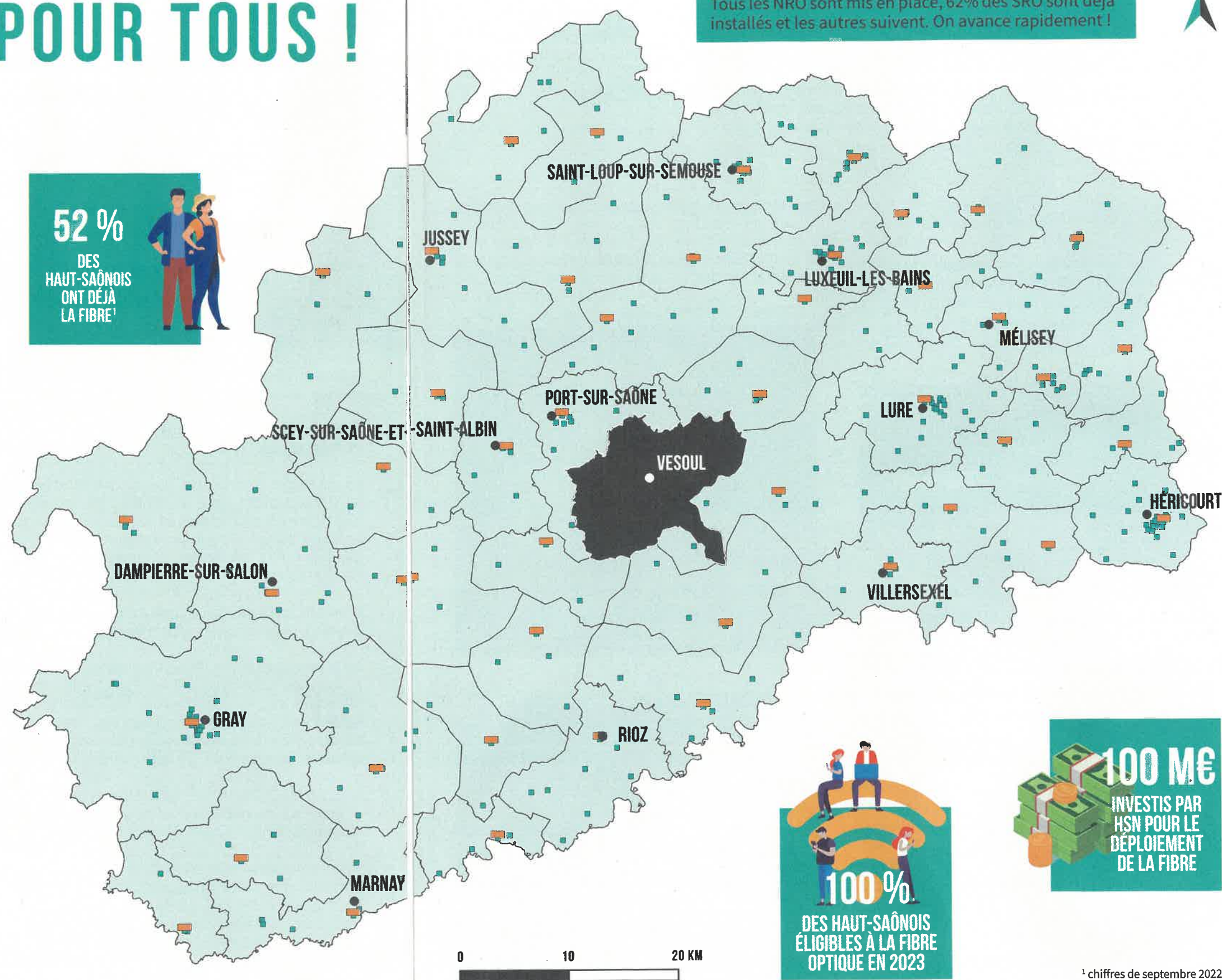
Les communes appartenant à la Communauté d'Agglomération de Vesoul (CAV) ne sont pas concernées par les actions du Département en matière de déploiement de la fibre optique pour les habitants. Un opérateur privé y a pris en charge la construction d'un réseau de fibre optique. Cette zone compte 20 000 prises.

52 %
DES
HAUT-SAÔNOIS
ONT DÉJÀ
LA FIBRE¹



DÉPLOIEMENT DES NRO ET SRO

Tous les NRO sont mis en place, 62% des SRO sont déjà installés et les autres suivent. On avance rapidement !



100 %
DES HAUT-SAÔNOIS
ÉLIGIBLES À LA FIBRE
OPTIQUE EN 2023

100 M€
INVESTIS PAR
HSN POUR LE
DÉPLOIEMENT
DE LA FIBRE

¹ chiffres de septembre 2022